

Les membres suivants, Fabrice Appels (HAI), Jean-Marie Bellefroid (LGE), Jean-Michel Denève (BBW), Paul Groos (LUX), Gérard Trausch (NAM) et Jean-Pierre Delchef (président AWBB, membre invité) sont conviés à la réunion de la Commission Législative pour débattre des points suivants.

#### **A. Approbation du PV de la réunion précédente.**

1. PV de la dernière réunion du 09/09/2015 est approuvé  
Précision apportée à la question LUX (C.2) il existe une adresse mail : [direction.technique@awbb.be](mailto:direction.technique@awbb.be) pouvant servir de relais entre les clubs, les provinces et la DT.

#### **B. Correspondances**

1. CP LGE (Mr Weber) : demande interprétations PC 1 – réponses ont été transmises à l'intéressé.  
Une interprétation sera rédigée pour AG de novembre 2015 ; une modification sera faite par l'AG de mars 2016. Le texte de l'interprétation sera valable pour la saison 2015-2016.
2. Mr. Caufried (carte d'arbitre) : dossier traité par le CDA
3. CDA : agenda des réunions des organes fédéraux et publication des procès-verbaux des réunions.  
L'objectif est que toutes instances de l'AWBB résumant de manière succincte les faits, prennent position et que les décisions prises soient formulées dans leurs PV.

#### **C. Réunion Relations des CP du mercredi 16/10/2015 à Jambes**

1. PA 9 : problématique de la publication des procès-verbaux des organes régionaux sur le site de l'AWBB : La CL a entendu les commentaires de JP.Delchef : le CDA fera (en urgence) une proposition de modification au ROI à ce sujet.
2. PM 9 / terme « aligné » pose problème dans le cadre de désaffiliations administratives : aligné mais n'ayant pas joué.  
PC 86 NOTE: Le terme "ALIGNÉ" au sens d'un joueur aligné au sein d'une équipe signifie : "être inscrit sur la feuille de marque, sans nécessairement jouer". Une proposition CDA sera faite pour l'AG de mars 2016.
3. PM 9.6 / désaffiliation administrative d'un arbitre : demande de supprimer dernière ligne de l'article.  
Motivation : Eviter problème administratif en cas de changement de province ou de club  
Une proposition CDA sera faite par l'AG de mars 2016.
4. PF 18 / Information à donner aux clubs pour le remboursement (droit annuel et assurance) jusqu'au U10, vu que le gratis a été voté par AG/AWBB  
Les clubs ayant été facturés, le remboursement sera effectué en deux parties, en même temps que les remboursements (PF18-subsides Fonds des Jeunes) c'est-à-dire en novembre 2015 et en mai 2016.
5. PC 48 / feuilles de matches : envoi par scan !  
Le CDA informera les clubs via une prochaine newsletter de la possibilité de choisir : l'envoi des feuilles de matches par mail (scan) ou courrier postal.

#### **D. Ordre du jour pour l'AG du 28 novembre 2015**

*Préparation de l'ordre du jour de l'AG du 28/11/2015 car publication à la « news » du 13/11/2015*

##### **ARTICLE 22 : ORDRE DU JOUR / A. PREMIERE A.G. DE LA SAISON**

La première Assemblée Générale doit se dérouler dans le courant du mois de novembre et comprendre :  
(Les points en grisé ci-dessous ne sont pas des compétences de la CL)

1. Vérification des pouvoirs des Parlementaires : l'information, sur la base du PA 32 arrêté au 30 juin 2015, sera transmise lors de la prochaine réunion de la CL.
2. Présentation du budget pour l'exercice suivant
3. Rapport financier de la Commission financière
4. Approbation du TTA ;
5. Approbation du budget pour l'exercice suivant ;
6. Approbation des interprétations données par la Commission Législative (voir B.1 et courrier ci-dessous)
7. Admission, démission et radiation des clubs et membres ;
8. Interpellations et motion de confiance ;  
La Commission Législative a formulé l'interprétation suivante valable jusqu'au 30 juin 2016.

La modification de l'article PC1, en son point 4, adoptée lors de l'assemblée générale de l'AWBB en date du 13 juin 2015, doit s'entendre comme suit: « **le club** qui ne présente pas d'équipe de jeunes, **à partir de la catégorie d'âge U12**, n'aura pas droit à la prime ».

**Motivation** : il est rappelé, que l'obligation pour les clubs de fournir des arbitres, ne tient pas compte du nombre d'équipes des catégories d'âge inférieures à U12 qui, de plus, ne sont pas engagées dans un championnat.

9. Approbation des conventions et nominations faites par le Conseil d'Administration;

Il y aura les nominations des organes judiciaires provinciaux, AWBB et Prombas

10. Elections

11. Mise à jour des Statuts de l'ASBL et du ROI par urgence :

Proposition CDA de modifier PA 9

12. Règlements des PO régionaux

13. Divers.

---

## E. Tour de table

1. NAM Composition des Départements : une publication sera faite dans la rubrique « contact » du site AWBB
2. NAM PJ 65 bis/ PA 94 : le CDA a décidé d'évoquer la décision du CJP. LGE en la matière
3. NAM PC 89 - joueur d'âge : proposition de modification sera faite pour l'AG de mars 2016.
4. LGE Vérificateurs provinciaux  
Un appel à candidats a été fait via le site AWBB (newsletter du 16/10/2015)
5. LGE Prombas : liste des joueurs  
Sur le site AWBB, il y a un onglet « Prombas » qui reprend les informations souhaitées
6. LGE PJ 44 et PJ 63 en opposition avec l'avis de la commission vie privée
7. CDA Date de l'AG de mars 2016, à confirmer par les groupes parlementaires (Samedi de Pâques)
8. CDA Gestion de PROMBAS : le CDA sollicite un membre parlementaire par province afin de siéger dans un groupe de réflexion Prombas.
9. CDA Réunion de la commission législative par Skype (en cas d'interprétation urgente)  
La CL approuve cette initiative
10. CDA Lieu des réunions de la CL : on peut envisager l'alternance entre Namur et Bruxelles.

---

## G. Agenda

Prochaine réunion le mercredi 18/11/2015 à 14h30 (Bruxelles)

Samedi 28/11/2015 : 1<sup>ère</sup> Assemblée Générale de l'AWBB (2015-2016)

---

## H. Divers

1. Néant

Réunion clôturée à 18h00

Président : Fabrice APPELS – Secrétaire : Paul GROOS